

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 23 décembre 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019**

**2019 DEVE 191** Mise en œuvre d'un dispositif de subventionnement en nature sous forme de distribution de sachets de graines aux Parisiennes et aux Parisiens.

**Mme Pénélope KOMITES, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 26 novembre 2019 par lequel Madame la Maire de Paris propose de fournir des sachets de graines aux Parisiennes et aux Parisiens demandeurs, afin de favoriser le développement de la nature en ville ;

Vu l'avis du Conseil du 1<sup>er</sup> arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 2<sup>e</sup> arrondissement en date du 28 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 3<sup>e</sup> arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 4<sup>e</sup> arrondissement en date du 2 décembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 5<sup>e</sup> arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;  
Vu l'avis du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;  
Vu l'avis du Conseil du 7<sup>e</sup> arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;  
Vu l'avis du Conseil du 8<sup>e</sup> arrondissement en date du 27 novembre 2019 ;  
Vu la saisine du Conseil du 9<sup>e</sup> arrondissement en date du 19 novembre 2019 ;  
Vu l'avis du Conseil du 10<sup>e</sup> arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;  
Vu l'avis du Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;  
Vu l'avis du Conseil du 12<sup>e</sup> arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;  
Vu l'avis du Conseil du 13<sup>e</sup> arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;  
Vu l'avis du Conseil du 14<sup>e</sup> arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;  
Vu l'avis du Conseil du 15<sup>e</sup> arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;  
Vu l'avis du Conseil du 16<sup>e</sup> arrondissement en date du 2 décembre 2019 ;  
Vu l'avis du Conseil du 17<sup>e</sup> arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;  
Vu l'avis du Conseil du 18<sup>e</sup> arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;  
Vu l'avis du Conseil du 19<sup>e</sup> arrondissement en date du 26 novembre 2019 ;  
Vu l'avis du Conseil du 20<sup>e</sup> arrondissement en date du 26 novembre 2019 ;  
Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITES au nom de la 3<sup>ème</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la mise en œuvre d'un dispositif de subventionnement en nature par la distribution de sachets de graines aux Parisiennes et aux Parisiens qui en feront la demande.

Article 2 : La dépense correspondante, estimée à 55 000 euros TTC, sera imputée au budget de fonctionnement de l'exercice 2019 ou suivant de la Ville de Paris, sous réserve de la disponibilité des crédits.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**